

# COMMUNIQUE



Le 12 octobre 2010

## Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social (Article L. 233-8 II du code de commerce et article 223-16 du règlement de l'AMF)

<b>GROUPE EUROTUNNEL SA (Paris : GET)</b>	
Déclarant / Raison sociale	Société Groupe Eurotunnel SA Société Anonyme RCS Paris 483 385 142 19 boulevard Malesherbes 75008 Paris
Nombre d'actions ordinaires composant le capital (1)	533 761 182
Nombre de droits de vote théorique (2) (3)	535 003 610
Date	30 septembre 2010

Nombre des droits de vote exerçables au 30 septembre 2010, hors actions privées de droit de vote : 520 270 648

\* \* \* \*

(1) Le capital social est fixé à la somme de 213 504 472,80 euros. Il est divisé en 533 761 182 actions ordinaires de catégorie A, d'une valeur nominale de 0,40 euro.

(2) Nombre théorique : calculé sur la base de l'ensemble des actions, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Conformément à l'article 27-8° des statuts de la Société, « 8° - *Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions de la Société, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.* »

*L'article 11 des statuts de la Société, prévoit un droit de vote double « A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions A, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, sera attribué dans les conditions législatives et réglementaires à toutes les Actions A entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom du même actionnaire (étant précisé que ce délai de deux ans court à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé). »*